

*Prêts aux petites entreprises—Loi*

de 0.5 p. 100. Nous devons faire un gros chiffre d'affaires pour survivre avec une si faible marge de profit. Nous y réussissons malgré la rude concurrence des grandes sociétés. Nous n'avons cependant pas besoin de plus d'intervention gouvernementale.

La moindre fluctuation sur le marché compromet nos marges bénéfiques. Les taux d'intérêt élevés que nous connaissons actuellement ont été meurtriers pour mon secteur d'activité. La concurrence est serrée et le petit exploitant se sent durement pressé par les grandes chaînes commerciales qui achètent directement du fabricant et qui sont dans certains cas eux-mêmes grossistes. Beaucoup ont leurs propres magasins et nous devons soutenir la concurrence de leurs stations service qui doivent maintenant faire concurrence à celles du gouvernement.

Je ne comprends vraiment pas pourquoi le gouvernement veut bouleverser le régime fiscal et créer ainsi un cauchemar pour les petits patrons. Je doute beaucoup que les grossistes soient indemnisés parce qu'ils perçoivent des taxes pour le compte du gouvernement. Est-ce qu'on s'attend à ce qu'ils absorbent les coûts supplémentaires découlant de la perception des taxes fédérales en plus des frais généraux exorbitants qu'ils doivent déjà supporter? Le résultat de cette manœuvre est évident. Le gouvernement tirera de nouvelles recettes de l'écart entre le prix de vente du fabricant et le prix de vente du grossiste. Alors qu'auparavant la taxe s'appliquait au niveau du fabricant, au prix coûtant pour le grossiste, elle s'appliquera maintenant au niveau du grossiste, au prix de vente du grossiste. Cela fait une grosse différence.

En 1978, dernière année pour laquelle nous avons des statistiques complètes, les grossistes ont acheté des biens d'une valeur de 53.9 milliards qu'ils ont revendus pour 70.6 milliards. Si la taxe avait été en vigueur à cette époque, les grossistes auraient été obligés de payer la taxe de vente fédérale sur la différence. Cette différence, il y a trois ans, s'élevait à 17 milliards; autrement dit, 17 milliards entre le prix d'achat et le prix de vente. Il ne fait aucun doute que ce transfert du fardeau de la taxe occasionnera des coûts plus élevés pour le consommateur. Cette mesure est discriminatoire à l'endroit des petits détaillants et grossistes.

Les grandes chaînes peuvent acheter directement du fabricant, ce qui fait d'elles des grossistes en même temps que des détaillants. Elles éliminent l'intermédiaire. Le budget contribue, de la même façon, à éliminer la classe intermédiaire.

Il y a eu au cours des quinze dernières années des baisses sensibles dans le nombre de fabricants au Canada. Le grossiste éprouve plus de difficultés. En 1974, 1.3 million de personnes travaillaient dans la fabrication et des secteurs connexes. Les trois années suivantes, les effectifs sont passés de 1.3 million à un peu plus de 1.2 million. En 1978, la dernière année pour laquelle nous avons des chiffres, l'emploi est remonté à 1.3 million, et je frémis quand j'essaie d'imaginer ce que les chiffres sont aujourd'hui. Les fermetures d'usines et les mises à pied se produisent à un rythme inquiétant depuis un an. La litanie des sociétés solides qui ont fermé leurs portes est atterrante et condamne les programmes économiques du gouvernement, ou l'absence de programmes. Alors comment croit-il que la petite entreprise puisse survivre?

Je termine, monsieur l'Orateur, par une citation qui s'applique directement à la petite entreprise et au budget:

On ne peut engendrer la prospérité en décourageant l'économie.

On ne peut renforcer les faibles en affaiblissant les forts.

On ne peut aider les salariés en décourageant les employeurs.

On ne peut aider les pauvres en détruisant les riches.

On ne peut forger des caractères et exalter le courage en retirant à l'homme toute initiative et toute indépendance.

Enfin on ne peut aider un homme de façon permanente en faisant à sa place ce qu'il doit être capable de faire de lui-même.

Monsieur l'Orateur, ces paroles ne sont pas de Churchill, de Kennedy ni de Diefenbaker. Elles sont d'Abraham Lincoln et elles sont aussi vraies aujourd'hui qu'au moment où il les a prononcées.

**Des voix:** Bravo!

**M. Dan Heap (Spadina):** Monsieur l'Orateur, je prends la parole pour appuyer le bill sur les prêts aux petites entreprises, dont je veux démontrer l'importance, non seulement pour la circonscription de Spadina mais aussi pour tout le reste du Canada.

La plupart des gens qui habitent dans la circonscription de Spadina sont des employés. Mais beaucoup d'autres sont des chefs de petites entreprises. Spadina est en effet l'un des deux grands centres canadiens de l'industrie de la confection. On y trouve également des imprimeries, beaucoup de commerces de détail et des industries liées au spectacle et aux divertissements. Or, pour un grand nombre de petites entreprises, la situation actuelle est catastrophique. La hausse du montant global des prêts à la petite entreprise est certes une heureuse initiative, mais pour la plupart, elle n'a guère d'importance. En effet, la plupart des propriétaires de petites entreprises avec lesquels je me suis entretenu m'ont dit que ce programme ne les aidait guère, car il est noyé dans la paperasserie administrative. D'autre part, les banques ne tiennent pas du tout à leur consentir des prêts parce qu'elles peuvent faire des placements plus rentables ailleurs. Les restrictions imposées quant à l'objet du prêt écartent aussi beaucoup d'emprunteurs éventuels. Les entreprises ne peuvent, par exemple, se servir de ces prêts pour leurs frais d'exploitation. Cela posait entre autres des problèmes d'inventaire. Les prêts étaient destinés à des projets d'expansion, mais par les temps qui courent, la plupart des petites entreprises ne peuvent même pas songer à prendre de l'expansion. Elles se contentent de survivre, mais ne peuvent se prévaloir du programme de prêts aux petites entreprises. Par conséquent, de tous les prêts accordés aux petites entreprises l'an dernier, seulement 2.8 p. 100 provenaient de ce programme, c'est-à-dire que ce programme n'a permis de répondre qu'à 2.8 p. 100 des besoins de la petite entreprise.

A Spadina, la plupart des petites entreprises appartiennent au secteur de la confection. Il y a des centaines de petites entreprises de textile, de confection, de chaussure, tant au niveau du gros que du détail. Un très grand nombre connaissent de graves difficultés financières. Le programme de prêts aux petites entreprises ne résout pas tellement le problème des taux d'intérêt élevés puisque l'intérêt sur ces prêts n'est que de 1/2 p. 100 inférieur au taux en vigueur. Si le taux d'intérêt se situe à 9 ou 10 p. 100, une baisse de 1.5 p. 100 représente une différence sensible, mais lorsqu'il atteint 20 ou 25 p. 100, cette baisse n'a plus la même valeur. Non seulement le gouvernement impose aux entreprises des taux d'intérêt élevés, mais il a décidé il y a quelques semaines de supprimer un grand nombre de contingents à l'importation, surtout dans le domaine des chaussures de cuir. Cette décision est catastrophique pour les